

<https://agol.univ-rennes.fr/>

Inscriptions AGOL

L'inscription au dispositif Agol, agrégation en ligne économie gestion, en formation initiale ou continue se fait par le biais de l'inscription à l'Université de Rennes.

dernière MAJ le 06/02/2024

1. [Qu'est ce que le dispositif AGOL ?](#)
2. [Préparer son projet : recherche de financement](#)
3. [Comment accéder à la formation ?](#)

Qu'est ce que le dispositif AGOL ?

Notre préparation :

Le dispositif AGOL s'adresse aux personnes désirant passer le concours de l'agrégation d'économie-gestion. Nous préparons à la fois les concours interne et externe. Ainsi, le dispositif concerne à la fois des enseignants titulaires du CAPET ou du CAPLP ou toute personne souhaitant préparer le concours.

Objectifs :

- Préparer les épreuves du concours de l'agrégation interne et externe d'économie et gestion ;
- Acquérir la méthodologie et les savoirs disciplinaires dans l'objectif de se présenter aux épreuves de l'agrégation en économie et gestion

Organisation pédagogique :

- du 29 août 2024 au 31 mai 2025
- 2 à 3 classes virtuelles disciplinaires ou méthodologiques /semaine, en fin de journée ou en soirée (20h30 ou 21h). Toutes les classes peuvent être visionnées en différé.
- 2 regroupements : préparation aux écrits + préparation aux écrits (interne et externe)

Préparer son projet : recherche de financement

Dans le cadre de la formation tout au long de la vie, vous pouvez mobiliser des financements afin de couvrir tout ou partie du coût de notre préparation. Celui-ci s'élève à 1800 € lors d'une inscription en formation continue.

Avant d'intégrer la formation, nous vous invitons à prendre connaissance de ces possibilités selon votre profil, lors de votre année de formation.

Information pour les salarié(e)s du secteur privé, et qui souhaiteraient se reconvertir :

La formation n'étant pas référencée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), il est impossible de mobiliser votre CPF privé.

Pour toute demande de financement France Travail (anciennement Pôle Emploi) : discutez de votre projet avec votre conseiller, et à l'issue rapprochez vous de florence.brzechwa@univ-rennes.fr

Durant ma formation, je serai :

[Enseignant\(e\) titulaire ou contractuel\(le\) en poste :](#)

[Enseignant\(e\) contractuel\(le\) inscrit\(e\) à France Travail et indemnisé\(e\) :](#)

[Inscrit\(e\) à France Travail non indemnisé\(e\) :](#)

Comment accéder à la formation ?

2 régimes d'inscription distincts sont ouverts : celui de la **formation continue**, ou de la **formation initiale**.

Nous vous aidons à définir lequel correspond au mieux à votre situation.

Bénéficierez-vous d'une aide au financement sur le coût de formation, ou d'une indemnisation durant votre formation ?

[Oui j'ai déjà mon financement sur le coût de formation et /ou une indemnisation \(France Travail, ou congé formation\)](#)

[J'ai effectué une demande, et suis en attente de réponse](#)

[Non, et je n'aurai besoin d'aucun justificatif \(ni facture, ou attestation\) :](#)